

27 20.3.09

En bref

■ CUMUL DES MANDATS L'initiative de Passerelle déclarée valable

L'initiative du mouvement Passerelle contre le cumul des mandats des conseillers municipaux a été déclarée valable par le Conseil municipal. Le texte avait été déposé le 26 novembre 2008 avec 2422 signatures, dont 2156 jugées valables. Une plainte peut-être déposée contre cette décision jusqu'au 10 avril. /c-dg